



C O N S E I L  
D E S M O N U M E N T S  
E T S I T E S D U  
Q U É B E C

**COMMUNIQUÉ**  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

## **PRIX EN PATRIMOINE DÉCERNÉS PAR LE CONSEIL DES MONUMENTS ET SITES DU QUÉBEC ET HOMMAGE RENDU À MADAME FRANCE GAGNON PRATTE**

**Québec, 5 décembre 2011**\_Le Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ) a procédé à la remise de deux certificats d'honneur, vendredi le 2 décembre, pour souligner des contributions remarquables à la mise en valeur et à la sauvegarde du patrimoine bâti et paysager au Québec. L'événement se déroulait à l'Auberge Saint-Antoine en présence de nombreux invités.

Madame Louise Mercier, présidente du Conseil des monuments et sites du Québec, a procédé à la remise des prix. Le premier souligne l'« Implication d'un individu » qui s'est consacré de façon exceptionnelle à la cause du patrimoine et le second souligne un « Projet remarquable » ayant contribué de manière significative à la protection, la sauvegarde ou la mise en valeur du patrimoine bâti ou des paysages culturels du Québec.



*Le récipiendaire, M. Didier Épars entouré de Mme Louise Mercier, présidente et de M. Jean-Marie Fallu, historien et administrateur du CMSQ*

Le certificat d'honneur du Conseil des monuments et sites du Québec  **dans la catégorie « Implication d'un individu »** a été décerné à  **monsieur Didier Épars**, communicateur et restaurateur de la goélette Grosse-Île, pour son engagement soutenu à la cause du patrimoine maritime québécois. Pendant plusieurs années, monsieur Épars a investi ses efforts à faire revivre la goélette Grosse-Île acquise en 1992. Celle-ci est devenue l'ambassadrice de la culture maritime du Saint-Laurent, l'un des rares témoins conservés à ce jour.

Pour ses efforts constants de sensibilisation et de transmission des traditions constructives, pour la préservation d'une des dernières goélettes du Saint-Laurent et son engagement passionné à faire rayonner le patrimoine maritime québécois, le Conseil des monuments et sites du Québec est fier d'honorer monsieur Didier Épars.

Dans la catégorie « projet remarquable », le Conseil des monuments et sites du Québec décerne un certificat d'honneur à la **Commission de la capitale nationale du Québec** pour la revitalisation du Domaine Catharaqui situé à Québec. La réalisation de ce projet donne un signal positif aux propriétaires de sites dans ce secteur de la ville. Il est possible d'accorder de nouveaux usages sans détruire l'ancienneté et le style d'un site tant que la réversibilité des actions posées donne toujours accès à la vocation d'origine.

La facture moderne de l'agrandissement de la face nord propose une solution harmonieuse qui s'intègre au bâtiment existant sans l'éclipser. Cette nouvelle construction participe donc au succès de la réussite de la réfection du site. Le domaine Catharaqui reprend ainsi la place de choix qu'il mérite dans l'environnement bâti et paysager de Québec. Le Conseil des monuments et sites du Québec considère ce projet vraiment remarquable par la réhabilitation audacieuse de l'ensemble du site dédié au public et par la qualité des interventions effectuées tant sur le plan paysager qu'architectural de conservation et de création intégrée.



*M. Juan Vargas, directeur de l'aménagement et de l'architecture à la Commission de la capitale nationale du Québec entouré de Mme Louise Mercier, présidente et de M. Charles Méthé, vice-président du CMSQ*

## Hommage à madame France Gagnon Pratte

Si le Conseil des monuments et sites du Québec œuvre depuis 36 ans à protéger, à mettre en valeur et à faire connaître le patrimoine bâti et les paysages culturels du Québec, c'est sous l'initiative d'une dame des plus dynamique et engagée. Une plaque hommage dévoilée à cette occasion vient cristalliser l'immense travail effectué par madame France Gagnon Pratte. Cette plaque ornera le mur extérieur de la maison Henry-Stuart, siège social du CMSQ, afin que tous se souviennent des gestes, des actions et du rayonnement qu'a su insuffler madame Gagnon Pratte à l'égard du patrimoine bâti et des paysages culturels du Québec.



*Mme France Gagnon Pratte, présidente de la Fondation québécoise du patrimoine et Mme Louise Mercier, présidente du CMSQ*

-30-

Source : Maryse Séguin  
Directrice générale  
Conseil des monuments et sites du Québec (CMSQ)  
Téléphone : 418 647-4347 poste 202, ou 1 800 494-4347  
Courriel : [mseguin@actionpatrimoine.ca](mailto:mseguin@actionpatrimoine.ca)